

Les attentes patrimoniales « la protection de l'autre ou des autres »

Référence ABA005A — Durée : 1 jour — 2022

L'objectif de protection est souvent une priorité familiale en gestion du patrimoine. Mesurez les besoins du survivant afin de pouvoir y répondre par des solutions conseils produits!

Objectifs

- Je mets en œuvre une stratégie familiale de protection de l'autre ou des autres en cas de décès
- J'adapte ma stratégie si un évènement venait à modifier la structure familiale ou patrimoniale
- J'équilibre ma vente entre conseil et produits

Programme

- Le nécessaire triple bilan familial civil-fiscal-social
- La mesure des moyens à mettre en œuvre
- Les particularités de la situation de « l'autre »
- Les particularités de la situation « des autres »
- Les solutions pour « l'autre » selon son statut
- Les solutions pour « les autres » selon leurs statuts
- Cas pratique de synthèse juridique

Modalités pédagogiques

- Ateliers
- Partages d'expériences
- Traitement de cas pratiques

Modalités d'évaluation

• Questionnaire (amont, aval à chaud, aval à froid)

Secteurs

Multi-secteurs

Format

- Collectif
- Distanciel synchrone
- Individuel
- Présentiel

Pré-requis

Aucun